

**AVIS DE COURSE  
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE  
ESPOIRS GLISSE  
Du 13 au 19 AOUT 2016**

**Lieu : STADE NAUTIQUE DU ROUCAS BLANC  
6 Promenade G. POMPIDOU – 13008 MARSEILLE**

**Autorité Organisatrice : YCPR / FFVoile**

### 1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B
- 1.2. les règlements fédéraux

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, chaque bateau devra porter à l'extérieur de ses coques les autocollants fournis par l'organisateur lors de l'inscription. Chaque windsurf devra porter dans ses voiles les autocollants fournis par l'organisateur lors de l'inscription.

La pose ainsi que l'entretien de ces marques sont de la responsabilité des concurrents, qui devront si nécessaire les remplacer.

### 3. SELECTION et ADMISSIBILITE

- 3.1. La régate est ouverte aux bateaux et windsurfs des classes ou séries Open 5.70, Catamaran SL 16 et 15.5 Open, 29er, Bic 293 OD 7.8, Raceboard 7.8, RS :X 8.5.

- 3.2. Sélection :

Le tableau des sélections sur quotas de Ligue pour les Championnats de France de Voile Espoirs en voile légère 2016 est consultable à l'adresse suivante :

<http://espaces.ffvoile.fr/media/38118/Quota-DEF.pdf>

**Voile Légère :**

Les concurrents qualifiés par quota de ligue seront avisés par leur ligue respective, la liste de ces concurrents sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 13 juin 2016.

La liste des concurrents invités par la FFVoile sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 24 juin 2016.

**Habitables :**

Les équipages des Open 5.70 devront faire valider leur bulletin d'inscription par le président de la ligue d'origine du skipper.

- 3.3. Admissibilité :

- (i) Tout concurrent licencié FFVoile de nationalité française ou étrangère pourra participer aux Championnats de France de Voile Espoirs à condition qu'il soit sélectionné par sa Ligue ou invité par la FFVoile sur proposition de sa ligue.
- (ii) Tout concurrent mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité parentale pendant toute la durée du CFE Glisse 2016.
- (iii) Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze concurrents mineurs.
- (iv) Pour les Open 5.70, un membre majeur d'un équipage pourra satisfaire au § 3.3 (ii) ci-dessus pendant toute la durée du Championnat de France Espoirs Glisse pour un et un seul équipier mineur appartenant à son équipage uniquement.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

### 3.4. Catégories d'âges :

L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours

Classe ou série	Age	Classe ou série	Age
Bic 293 OD Garçon 7.8	14 à 16	15.5 Garçon / Mixte	14 à 16
Bic 293 OD 7.8 Fille	14 à 20	15.5 Fille	14 à 16
Raceboard 7.8 Garçon	17 à 20	SL 16 Fille / Garçon	15 à 20
RS :X 8.5 Fille	15 à 20	SL 16 Mixte	15 à 20
RS :X 8.5 Garçon	15 à 20	29er Garçon / Mixte	14 à 20
Open 5.70 Open	15 à 25	29er Fille	14 à 20

Conformément aux documents : Championnats de France Minimes et Espoirs à partir de 2016  
[http://www.ffvoile.fr/ffv/web/evenement/2016/PE\\_Evolution\\_TitresCFJeunesVL\\_2016.pdf](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/evenement/2016/PE_Evolution_TitresCFJeunesVL_2016.pdf)

## 4. PRE INSCRIPTION

### 4.1 Pré-Inscription en ligne :

- (i) La pré-inscription et le paiement des frais d'inscription au Championnat de France seront effectués en ligne.
- (ii) Le dispositif de pré-inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile le 14 juin au matin pour les sélectionnés sur quotas de ligue et le 25 juin pour les invités.
- (iii) Le dispositif de pré-inscription en ligne sera clôturé le 12 août à minuit.
- (iv) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'Autorité Organisatrice de justificatif de pré-inscription.
- (v) **Attention pour valider votre inscription, vous devrez lors de la confirmation des inscriptions sur place présenter les documents suivants :**

La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment :

- L'autorisation parentale signée,
- L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
- L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
- La licence FFVoile valide visée par un médecin ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile datant de moins d'un an,
- L'autorisation de port de publicité, si nécessaire,
- Le certificat de jauge du bateau,
- Pour les Open 570 la validation par la ligue du bulletin d'inscription,

### 4.2 Pré-inscription par courrier :

Les concurrents ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus au § 4.1, devront à partir du 14 juin au matin télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin de pré-inscription et l'adresser par courrier à :

**CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIRS GLISSE 2016**  
**YCPR – BP 314 La Pointe Rouge – 13269 Marseille 8**

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des droits d'inscription, établi à l'ordre de : **YCPR**

## 5. DROITS D'INSCRIPTION

### 5.1 Les droits d'inscription requis sont les suivants :

Classe	Montant jusqu'au 12 / 08 minuit	Montant à partir du 13 / 08
BIC 293OD, RCB 7.8 et RS :X 8.5	60 €	90 €
Catamaran SL 16, 15.5, 29er	120€	180€
Open 5.70	240 €	360 €

### 5.2 Remboursement :

En cas de désistement, les concurrents ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice, déduction des frais de gestion de dossier : solitaires 5€, doubles 10 € et habitables 20 €.

## 6. PROGRAMME

### 6.1. Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions sera enregistrée sur place en présence de l'adulte responsable pour les concurrents mineurs,

Le samedi 13 août de 14h00 à 18h00,

Le dimanche 14 août de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00,

Pendant la confirmation des inscriptions, les entraîneurs et accompagnateurs présents pendant l'épreuve devront s'inscrire au bureau des accréditations.

### 6.2. Jours de course :

Date	Horaires	Classe(s)
14/08	14h 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement de la course d'entraînement 18h Cérémonie d'ouverture	Toutes
15/08	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 11h	Toutes
16/08	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 11h	Toutes
17/08	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 11h	Toutes
18/08	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 11h	Toutes
19/08	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 11h Palmarès vers 17h	Toutes

## 7. MARQUAGE ET JAUGE

Les opérations préalables de marquage se dérouleront le samedi 13 août de 14h00 à 18h00 et le dimanche 14 août de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, sous la tente jauge dans le village du championnat. Des contrôles de jauge pourront avoir lieu durant le championnat.

### 7.1 Pour les catamarans :

En 15.5, le poids minimal de l'équipage doit être de 100Kg.

**En SL 16, le Poids minimal est de 100 kg par équipage. Le poids de référence de tous les équipages sera de 115 kg. Tout équipage pesé entre 100 et 115 kg sera tenu d'embarquer des poids correcteurs, dont le poids sera de la moitié de l'écart entre le poids de l'équipage et le poids de référence de 115 kg. Ces poids devront être fixés de façon visible soit autour du mât, soit sur la poutre avant du bateau.**

### 7.3 Pour les Open 5.70, l'armement de sécurité exigé par les règles de classe [www.open570.org](http://www.open570.org) est **obligatoire**. Cet armement de sécurité devra être en conformité avec les obligations imposées par la réglementation en vigueur (Division 240, catégorie basique moins de 2 milles d'un abri). Ce matériel devra être en parfait état de fonctionnement au moment du contrôle et durant le championnat. **Conformément aux règles de classe ce matériel de sécurité ne doit pas peser moins de 15 kg. En cas de masse inférieure à 15 kg, l'équipage devra fournir au jugeur un lest correcteur (eau et/ou sable autorisés) pour atteindre la masse réglementaire des 15 kg.**

**Chaque équipage devra être en possession d'une VHF portable en état de fonctionnement, pour toute la durée du championnat.**

### 7.4 Pour les Open 5.70, l'équipage pourra être constitué à minima de 3 équipiers ou à maxima de 4 équipiers. Pendant toute la durée de la compétition (de la 1<sup>ère</sup> course courue jusqu'à la dernière) le nombre d'équipiers embarqués, skipper compris, ne peut pas être modifié sauf après instruction et décision de jury, suite à une demande justifiée par des circonstances exceptionnelles.

### 7.5 Pour les Open 570, la règle de masse définie dans les règles de la classe article B.3.1 s'applique: **la masse de l'équipage en tenue de bain ne devra pas être inférieure à 200kg.** Une correction de 20 KG maximum pourra être constituée pour atteindre ce minimum, par une masse homogène : eau dans un seul bidon, gueuses de plomb, plombs de plongé liés, placés dans l'axe du bateau de manière fixe (pas de matassage possible) au niveau de l'entrée de la cabine.

## 8. EQUIPEMENT FOURNI PAR L'AUTORITE ORGANISATRICE

### 8.1 LYCRAS et GILETS

Lors de la confirmation des inscriptions un lycra sera remis à chaque coureur pour l'ensemble des séries.

#### 8.1.1 Les concurrents ont l'obligation de porter ce lycra pendant la durée des courses du départ sur l'eau au retour à terre.

#### 8.1.2 Le lycra sera porté au-dessus de l'intégralité des pièces de l'équipement y compris de la

brassière de sécurité.

## 9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le mini site internet du championnat et à la confirmation des inscriptions le samedi 13 août de 14h00 à 18h00, et le dimanche 14 août de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

## 10. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les Instructions de Course.  
Chaque jour, les différentes séries pourront changer de zone de course.

## 11. SYSTEME DE PENALITE

- 11.1 Pour l'ensemble des séries ou classes, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 11.2 Un arbitrage semi direct pourra être mis en place pour l'ensemble des flottes. Les modalités d'application seront précisées dans les Instructions de Course.

## 12. CLASSEMENT

- 12.1. Trois courses devront être validées pour valider le championnat.
- 12.2. Pour toutes les séries ou classes, le nombre de courses maxi pouvant être courues par jour est de 3. En fonction des conditions météo et des conditions de récupération des concurrents, le programme prévisionnel sera annoncé lors du briefing journalier par le PRO..
- 12.3. Pour les Windsurfs, le système décrit dans l'annexe B.8 des RCV s'appliquera.

## 13. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 14. PRIX

Les titres seront attribués comme suit :

Classe ou série	Minima	Classe ou série	Minima
Bic 293 OD 7.8 Garçon	15	15.5 Garçon / Mixte	15
Bic 293 OD 7.8 Fille	10	15.5 Fille	10
Raceboard 7.8 Garçon	15	SL 16 Fille / Garçon	15
RS :X 8.5 Fille	10	SL 16 Mixte	10
RS :X 8.5 Garçon	15	29er Garçon / Mixte	15
Open 5.70 Open	15	29er Fille	10

Les titres seront décernés sous réserve du minima défini dans le tableau ci-dessus

Pour les séries Bic 293 7.8 OD Filles et Garçons - Raceboard 7.8 Garçons :

Si les minima (10 pour les filles et 15 pour les garçons) ne sont pas atteints, les titres ne seront pas attribués et l'épreuve sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4.

Pour les séries RS:X 8.5 Filles et Garçons – 15.5 Filles et Garçons/Mixtes – 29er Filles et Garçons/Mixtes, SL16 Fille / Garçon et Mixte :

Si les minima ne sont pas atteints pour l'une ou pour les deux catégories, Filles et Garçons/Mixtes, ou pour les SL16 Mixtes et Filles / Garçons les titres ne seront pas attribués. Ils seront automatiquement requalifiés en un titre unique Open qui sera attribué si le minima de 15 est atteint. Sinon l'épreuve Open sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4.

Pour les séries Open 5.70 Open :

Si le minima de 15 n'est pas atteint, le titre ne sera pas attribué et l'épreuve est automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4.

Les trois premiers équipages de chacune des catégories validées recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

## 15. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité, en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 16. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à ce championnat, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celle-ci à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

## 17. ACCES AU SITE

**17.1** Le site du Championnat de France Espoirs Glisse (stade nautique du Roucas Blanc - 6, promenade George Pompidou 13008 Marseille) sera en configuration événement (tente, bar, snack italien, WC additionnels, sécurité 24h/24 etc.) **à partir du vendredi 12 août à 11h.**

L'accès anticipé au stade nautique entre le mardi 9 et le vendredi 12 août est sujet à demande sur l'adresse [event@ycpr.net](mailto:event@ycpr.net).

Horaires d'ouverture du stade nautique du mardi 9 au vendredi 12 août : de 9h à 19h.

Note aux concurrents concernant le stationnement de **toutes les remorques de route** : pour garantir l'accès à l'intérieur du stade nautique à un maximum de véhicules concurrents pendant la période du championnat, nous vous demandons de bien vouloir aller stationner **toutes les remorques de route** sur le parking militaire de Montfuron (à l'intersection entre la fin de la rue Marius Dubois et le boulevard des Acières 13009 Marseille - un plan sera communiqué dans le document "Infos pratiques").

Horaires d'ouverture du parking remorques Montfuron : du mardi 9 au jeudi 11 août : de 18h à 19h // Vendredi 12 : de 14 à 19h // Samedi 13 et dimanche 14 : de 10 à 19h // Vendredi 19 : de 12h à 20h. Fermeture définitive du parking remorques le vendredi 19 août à 20h.

Pas d'accès à ce parking du dimanche 14 à 19h au vendredi 19 à 12h sauf dérogation à demander auprès de l'organisation.

**17.2** Le samedi 20 août à 12H00, l'ensemble des concurrents devra avoir quitté le site.

## 18. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

**Sélections et Organisation FFVoile**  
**FEDERATION FRANCAISE DE VOILE**  
17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS  
Internet : [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

**Voile Légère :**  
Tél. : 01 40 60 37 01  
E-mail : [cecile.hovsepian@ffvoile.fr](mailto:cecile.hovsepian@ffvoile.fr)  
Organisation : [didier.flamme@ffvoile.fr](mailto:didier.flamme@ffvoile.fr)

**Habitable :**  
Tél : 01 40 60 37 07  
E-mail : [bastien.bouchard@ffvoile.fr](mailto:bastien.bouchard@ffvoile.fr)

**Organisation Technique :**  
YCPR  
BP 314 Pointe Rouge  
13269 Marseille 8  
Tél. : + 33 4 91 73 06 75  
E-mail : [event@ycpr.net](mailto:event@ycpr.net)  
Web: <http://www.ycpr.net>

**Hébergement :**  
Office du Tourisme  
Web : <http://www.marseille-tourisme.com/>  
YCPR Infos Pratiques  
Web : <http://www.ycpr.net/infos-pratiques.html>